



<http://perso.orange.fr/Jumelage.Arles-Sagne/>

Comité de Jumelage – Coopération

Arles – Sagné

L'Echo du marigot

JM Kerwich : « Mieux vaut un mot écrit qui rougit de timidité plutôt qu'un mot qui se hausse de prétention »...



De tout coeur,

**Bonne Année
2009
à tous !**

**L'équipe
d'Arles-Sagné**

Lettre aux Adhérents – Janvier 2009

N°19

Sommaire

COMPTE RENDU DE LA MISSION A SAGNE DU 22 NOVEMBRE AU 7 DECEMBRE

J'ai eu entre les mains un compte-rendu de mission exceptionnel, précis, complet, de 15 pages avec ordre d'en faire la synthèse. Mission impossible ! surtout ne pas dénaturer. Seule solution : des coupures pour éviter de retrouver les mêmes moments dans les rapports suivants. Que l'auteur de ce journal de bord veuille bien excuser mon incapacité à faire des « compressions ». J'ai essayé de rendre le plus fidèlement possible ce qu'il a vécu avec ses compagnons de route.

Vivette

Récit du voyage à Sagné	2
Compte-rendus de mission	10
Impressions	15
Dernières nouvelles	16
Pentecôte : 20e anniversaire	18
Bric à brac – AG – Bureau	19
Dernière minute – Adhésion	21

Ce compte-rendu de mission révèle un certain nombre de dysfonctionnements à Sagné.

Allez vite à la page 16 voir les mesures prises depuis par les Sagnankais eux-mêmes !!!

- Max VARBEDIAN, vice-président, responsable de la mission
- Jacques RENAUDIE, président, médecin pédiatre
- Jean-Claude MAREY, secrétaire
- Christian VALLI, membre actif
- Philippe CARUANA, technicien de la Société des Eaux de Marseille (S.E.M.)
- Magali VERRA, technicienne de la S.E.M.

Nous sommes partis de l'aéroport de Marseille-Marignane à 14h15 pour rejoindre Nouakchott vers 1h50, avec escale à Alger à 21h45 environ et un retard de 1h10. A notre arrivée, une délégation munie de deux véhicules nous attendait. Nous avons reçu un accueil très chaleureux de la part de BA Sidi, Maire de Sagné, Docteur BA Bacar Mamadou, BA Backar Mamadou, superviseur des opérations aériennes à l'aéroport de Nouakchott, Abdoul BARRY, SALL Hamadi, retraité de France et SOUMARE Amadou Bayal, chauffeur de taxi, tous originaires de Sagné.

Les deux véhicules, dont un sans âge, étaient bourrés de nos bagages et cartons contenant des médicaments et quelques ballons de football et rugby destinés à la population de Sagné et ses écoliers.

Pendant notre séjour à Nouakchott, nous avons été logés par Sidi BA, au rez-de-chaussée de sa maison, située hors du centre ville, route de la plage. Nous disposions la nuit de la salle commune et d'une chambre pour dormir sur des matelas de mousse recouverts de housses. La maison ne dispose pas de l'eau courante. La salle d'eau comptait un lavabo, un bac à douche et un W.C. ; des bidons d'eau, deux seaux et un broc servaient à notre toilette et de chasse d'eau. Un dîner nous a été servi à notre arrivée dans des plats ronds en fer-blanc posés sur des carrés d'étoffes, à même le sol. Ce type de plat sera toujours le même tout au long de notre séjour, de même que leur disposition au sol. Les mauritaniens plongent la main (droite) dans le plat mais nous ont fourni presque tout le temps, fourchettes, cuillères et couteaux. Ce premier repas était composé d'un plat unique de viande de mouton et de semoule.

La première nuit s'est bien passée hormis des attaques en règle de moustiques qui nous ont laissé d'innombrables points rouges sur les mains, les avant-bras et le visage. Le petit déjeuner, classique comme chez nous, comportait du café et du thé en sachets et du lait en boîte, auxquels nous ajoutons de l'eau chaude, du pain (en baguettes) et du beurre en plaquette comme le nôtre ; à Sagné, les petits déjeuners ne comportaient pas de beurre.

Dimanche 23 novembre Vers 10 h, un entretien avec Sidi nous permet de faire un point sur la situation à Sagné.

A 11 h, nous nous rendons au Service de Coopération et d'Action Culturelle (S.C.A.C.) à l'Ambassade de France où nous sommes reçus par M. Julien ROUYAT, Attaché de Coopération et Mme Aurélie DANIELLI (A.D.), au sujet du financement du projet d'adduction d'eau à Bittel et mise en place de la procédure. Sont présents à cette réunion : BA Sidi Samba, Maire de Sagné, Samba N'DIAYE, 1er adjoint, Mohamed MOCKTAR, de la Société HYDROCONSEIL et Ahmed WEDADY, Directeur Adjoint du Ministère de l'Hydraulique. A.D. constate le retard du projet dans la constitution des dossiers d'appel d'offre (D.A.O.). Elle entend valoriser les compétences et savoir-faire locaux et souligne les difficultés de connexion rencontrées avec le Maire. Ce dernier expose les problèmes qu'il a rencontrés et un certain désaccord sur le projet BITTEL La constitution du D.A.O. a été validée par le Conseil Municipal de Sagné mi-septembre 2008. Malgré les problèmes de cohérence avec les élus (maire et adjoints), « le plus dur est fait ». Selon Mohamed MOKTAR, le dossier est prêt, reste à fixer les dates d'échéances : dépôt du D.A.O. sous un mois.

A.D. indique que ce projet a bénéficié d'un certain nombre d'appuis dans les Ministères car il est porté par le S.C.A.C. Sa parution dans la presse est prévue pour le mercredi 25 novembre.

Le dépouillement de l'appel d'offre devrait avoir lieu le 28 décembre 2008 et l'ouverture des offres le 4 janvier 2009 ; la date butoir pour la passation du marché est située au 7 janvier. Le S.C.A.C. se dit déterminé à boucler ce projet.

Sur une question de Jacques, Julien ROUYAT indique que tous les projets nouveaux sont bloqués à la suite du changement de gouvernement en Mauritanie sauf ceux concernant la santé.

A 12 h 10, nous passons au projet médical pour Sagné. Jacques dit que le fonctionnement du dispensaire est préoccupant. L'action doit porter dans différents domaines : la formation, la mise en place de l'éducation pour la santé par des interventions dans le village sur le dépistage des maladies et la formation de personnes-relais entre les médicaux et la population. Une proposition des sapeurs-pompiers d'Arles est d'apprendre aux volontaires, en priorité au personnel du dispensaire, les gestes d'urgence. Jacques évoque également la mise en place d'un véhicule de transport des malades et des blessés. Max fait, aux membres du SCAC, un bref historique du jumelage entre Arles et Sagné (1985).

Jacques sollicite une liste des O.N.G. travaillant sur le Gorgol et Santé-Sud qui possède un projet de santé mentale sur Nouakchott, selon A.D. .

Max évoque le projet de fours solaires pour les boulangers qui résoudrait le problème de la recherche de bois pour le fonctionnement des fours à bois actuels. Les entretiens se terminent vers 12 h 50.

Nous rentrons déjeuner chez Sidi ; au menu : Tieboudienne (poissons et semoule) et viande de mouton avec légumes, clémentines. Nous retrouverons ces ingrédients au cours de notre séjour avec quelquefois de la pastèque pour dessert.

L'après-midi est consacré à la commande dans un magasin de la ville des fournitures scolaires destinées aux écoles de Sagné et des autres villages de la commune.

Lundi 24 novembre Le matin, Jacques, Jean-Claude et Christian se rendent à la Centrale d'Achats de médicaments (CAMEC) pour commander des médicaments pour une somme d'environ 260 000 ouguiya (833€). En paiement, nous effectuons un versement correspondant à la Banque pour le Commerce et l'Industrie. Nous reviendrons chercher les médicaments demain matin, mardi.

Nous nous rendons ensuite chez un marchand de vélos d'occasion pour Jacques qui veut offrir un vélo à son filleul, le petit Jacques, et faire travailler le commerce local. Pour cela, nous traversons à pieds « les Jardins » où se trouve un pépiniériste. Ils sont constitués de nombreux palmiers et de petits jardins potagers, quelques salades et des légumes. Nous nous retrouverons ensuite dans le quartier urbain du 5ème arrondissement où déambulent des chèvres.

Après la commande de vélos, nous nous rendons dans un centre de santé où nous avons rendez-vous pour acquérir des moustiquaires. La personne se fait attendre puis nous indique qu'elle ne viendra pas. Ces moustiquaires étaient pour notre propre usage dans l'immédiat car nous sommes couverts, Christian notamment, de points rouges, sur les mains, les avant-bras, et le visage, correspondant à des piqûres de moustiques.

Max, Magali et Philippe se rendent à un rendez-vous avec Mohamed MOCKTAR à la Société HYDROCONSEIL à Nouakchott avec Sidi et Samba N'DIAYE, le premier adjoint de Sagné pour traiter le problème du château d'eau de Bittel, à l'origine surélevé, mais ramené au niveau du sol dans le projet modifié.

Après le repas, nous nous rendons, l'équipe au complet, au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation où nous sommes reçus à 15h15 par M Gaye ELHADJ, directeur général (D.G.) des

Collectivités Territoriales et M Jean-Luc LODS, coopérant français auprès de ce Ministère. Le D.G. met en exergue l'intérêt porté à la commune de Sagné par notre Comité de Jumelage et nous en remercie. Il souligne l'importance des échanges avec les associations humanitaires, au rang desquelles il nous compte, et l'intérêt porté par son Ministère aux discussions avec notre Comité.

Max pose la question préalable de l'obtention du visa pour la Mauritanie et la possibilité éventuelle d'obtenir un visa permanent en raison des difficultés de demandes de visa ponctuel à l'ambassade à PARIS. Le D.G. posera le problème par note interne au Ministre.

L'appellation « décentralisation » dans le nom du Ministère est nouvelle en Mauritanie et dédiée aux communes. Le D.G. réaffirme l'engagement du gouvernement à poursuivre la politique de décentralisation. Quelques problèmes se posent cependant, notamment la mise en place de la nouvelle politique de décentralisation par rapport aux autorités administratives existantes. L'efficacité du système passe par les élus locaux.

Max évoque la procédure mise en place en Mauritanie à l'exemple français et craint trop de paperasserie. Sidi se plaint de l'augmentation des difficultés provenant de cette procédure depuis 6 mois. Par exemple, parution dans la presse quotidienne des appels d'offre et coûts nouveaux (200000 ouguiyas - UM). Jean-Luc LODS conclut en disant : « Vous essayez un peu les plâtres » pour les projets de moindre importance financière.

Ensuite, nous nous rendons à l'Ambassade de France où nous attend Mme Françoise GIANVITI, chef du S.C.A.C. à 16H45. Max résume l'historique de notre action et notre intention de finaliser **le projet EAU** débuté en 1997 par l'achèvement de la mise en eau potable du village de Bitel.

A la question de Mme GIANVITI demandant si nous bénéficions des subventions qui entrent dans le cadre de la loi Oudin, Max répond négativement et déplore que la Communauté d'agglomérations « Arles, Crau, Camargue, Montagnette » n'ait pas, à ce jour, pris cette loi en compte qui permet d'affecter jusqu'à 1 % de son budget à des actions de coopération et de solidarité internationale.

Pour sa part, Jacques expose les **problèmes de santé** très préoccupants à Sagné et les multiples difficultés rencontrées :

- géographiques : distances importantes par rapport aux grandes agglomérations,
- manque de personnel : un infirmier pour 10 000 habitants au dispensaire, demande d'un second poste,
- manque de matériels, petit appareillage, et de médicaments de fonctionnement,
- nécessité de formation des sages-femmes et de personnel relais pour l'information de la population.

Un nouveau dispensaire est demandé par les Ressortissants. Peut-être suffirait-il d'aménager correctement l'existant pour répondre à leurs demandes ; une urgence : l'eau courante au dispensaire. Il évoque l'éducation pour la santé et l'alimentation et le projet des assises en mai 2009 à Arles. Max revient sur la modification du **projet EAU**, notamment la hauteur du château d'eau, portée à notre connaissance que ce matin ; pour quelles raisons ? Réponse du S.C.A.C. : il a fallu revoir le projet par rapport aux coûts de la maîtrise d'œuvre, une étude topographique est nécessaire en supplément. Les changements de prix se justifient parce que ceux du premier devis ne correspondaient pas au prix du marché. Max rétorque qu'il est indispensable d'avoir un château d'eau conforme.

De son côté, Jean-Claude évoque les fêtes du XXe anniversaire et le projet de faire venir des

artistes mauritaniens à Arles, dans ce cadre en mai prochain.

Deux nous sont avancés par le S.C.A.C. : Les peintres ZEINABOU MINT CHIAA et SIDI YAYA, qui peut également intervenir dans les écoles. Pour la première, se rapprocher de Jérôme BOUTGUIS du Club de Jumelage de Sénart et de l'Alliance franco-mauritanienne à Kaédi.

Lors de cette même réunion, Monsieur Philippe DE BRION, Directeur du Centre Culturel vient nous saluer mais les échanges sont brefs car nous avons pris beaucoup de retard et à 18h30 arrive M. Michel TREUTENAERE, adjoint au chef du S.C.A.C. Il est chargé de la mise en œuvre du forfait obstétrical et de son exécution (voir Jacques).

A 19 h 45, à l'issue de la réunion, nous sommes invités à son domicile pour l'apéritif. Cette visite au SCAC nous a permis de croiser, de temps à autre, Marie-Pierre Dumas, fille du Maire de Fourques, sur son lieu de travail, très occupée par l'organisation de « Lire en fête » au Centre Culturel Français Antoine de Saint Exupéry de Nouakchott.

Mardi 25 novembre Le matin, Jacques et Christian accompagnés de Bayal SOUMARE se rendent à la CAMEC pour réception et enlèvement des médicaments commandés la veille. Après pointage, nous transportons les cartons à la maison de Sidi.

De leur côté, Max, Magali, Philippe, Sidi et Samba N'DIAYE rencontrent à nouveau Mohamed MOCKTAR dans les locaux de la Société HYDROCONSEIL au sujet de la surélévation du château d'eau (1 mètre ou 2) avec promesse de non changement de prix. Par téléphone, Jean-Luc LODS, Conseiller au Ministère de l'Intérieur, nous apprend que la publication de l'appel d'offre dans un quotidien n'est pas nécessaire. Cela fera

une économie de 200 000 UM (650 €) L'après-midi, Jacques, Magali et Philippe partent faire divers achats en ville pour préparer le départ à Sagné, notamment les moustiquaires.

M Jean-Luc LODS nous rend visite à la maison de Sidi puis Max, Christian et Jean-Claude vont réceptionner les fournitures scolaires commandées

Mercredi 26 novembre Au programme : déplacement de Nouakchott à Kaédi (420 Km), en route pour Sagné en compagnie de Samba N'DIAYE, le 1er adjoint au maire de Sagné et de SOUMARE Bayal. A Kaédi, nous rencontrerons des responsables du G.R.D.R. avec qui le Maire de Sagné a signé une convention de partenariat pour la mise en place d'un processus de développement local visant à améliorer les conditions de vie des populations de la commune de Sagné.

Départ à 7h40 et plein de carburant des deux véhicules 4x4 de location avec chauffeur.

En cours de route, se produit un incident avec le poste de gendarmerie de BOUTILIMIT ; deux gendarmes nous rejoignent 14 km plus loin. Selon eux, nous aurions dû nous arrêter au poste afin qu'ils procèdent au contrôle. Nous rebroussons chemin derrière eux vers ce poste. Sur place, Samba N'DIAYE conteste leur affirmation, leur disant qu'un gendarme aurait dû se trouver sur la route pour nous faire signe et nous contrôler. En son absence, nous ne nous sommes pas arrêtés. Après palabres et grincements de dents, nous repartons sans contravention. Le reste du voyage se passe sans autre problème. Le paysage était composé, pour les trois-quarts du parcours, de dunes de sable beige ou rouge, la dernière partie constituée par la savane.

Les animaux rencontrés (domestiques) étaient en majorité des ânes et des zébus (bœufs) mais aussi des chameaux.

Arrivée à Kaédi, vers 14h30. un déjeuner nous est offert au G.R.D.R. où nous rencontrons en réunion ses responsables à 15h40.

- M. Nalla GAYE, responsable du P.A.I.D.E.L. (Programme d'Appui aux Initiatives Locales)
- Mme Hawa WAR, chargée de mission au F.A.I.B. (Fonds d'Appui aux Initiatives de Base)
- M. LO Mamadou, animateur du P.A.I.D.E.L.

Dans le contexte socio-politique représenté par l'organisation de l'élection présidentielle, la flambée des prix des denrées de première nécessité et les inondations de plusieurs localités, des mesures ont été prises : mise en place d'un Programme Spécial d'Intervention, (PSI), de distributions d'aliments, d'un programme « Vivres Contre Travail »* (VCT) et aménagement des infrastructures hydro agricoles sur le territoire du Gorgol qui s'étend sur 13 822 km², compte 250 000 habitants et se divise en 4 moughataas (départements), 29 communes et 642 villages.

* (Dans les programmes «Vivres Contre Travail», les aliments représentent la totalité ou une partie du salaire payé à des travailleurs sans qualification ou peu qualifiés, employés dans des projets de travaux publics comme la construction de routes, d'écoles ou de canaux d'évacuation des eaux, de reboisement et de remise en valeur des terres. Les programmes «vivres contre travail» sont par nature auto ciblés puisqu'ils ciblent les bénéficiaires en sélectionnant des rations alimentaires dont la valeur marchande sera suffisamment basse pour n'attirer la participation que des personnes ne pouvant trouver d'emplois plus rémunérateurs. Le but principal de ces programmes est de fournir un

salaire sous forme alimentaire. Les programmes «vivres contre travail» peuvent représenter un bon moyen d'atteindre les membres les plus pauvres de la communauté et de contribuer aux projets nationaux de développement. On trouve également moins de corruption avec ce type de programmes qu'avec des programmes comportant des paiements en liquide)

L'agriculture, principale activité, constitue l'essentiel de l'économie régionale : cultures sous pluies (saison des pluies), de décrues, céréalières pour la consommation locale.

L'objectif des stratégies opérationnelles est de « renforcer la citoyenneté des acteurs locaux par une dynamique du développement concerté ». Son champ d'action s'appuie sur l'identité communale et vise à la sécurisation de la production agricole et agro-pastorale. Divers partenaires participent à cette action, notamment l'A.M.P.G. (Association des Maires et Parlementaires du Gorgol).

Max intervient sur le projet EAU à Sagné et demande au GRDR une étude topographique pour le relèvement du château d'eau.

Le P.A.I.D.E.L. constitue le programme principal pour une concertation et une dynamique de développement. Six communes, dont Sagné, en sont partenaires. Le recrutement d'un agent de développement local (A.D.L.) apparaît nécessaire dans chaque commune. Il est présenté un tableau des priorités sur les communes.

Accompagnement des organisations communautaires et la société civile :

Les fonctions de l'équipe technique (chargé de mission et animateur), outre la sensibilisation des bénéficiaires, recouvrent la réception des demandes de projet, les enquêtes

auprès des Organisations Communautaires de Base (OCB), leur montage, suivi et évaluation.

Cet accompagnement s'appuie sur le principe de faciliter le développement des organisations communautaires de base (coopératives, groupe de producteurs, associations de jeunes) en co-finançant leur projets. Un fond d'environ 3 200 € y contribue. 55 micro projets sont actuellement enregistrés au niveau du département de Kaédi dont fait partie Sagné.

Le Gorgol étant une zone d'émigration très ancienne, le processus de développement identifie et implique les migrants par l'animation d'un espace de développement local et l'organisation de rencontres.

D'autre part, la sécurité alimentaire, l'urgence et la sécurisation de la production agropastorale (S.P.A.P.) constituent un projet supplémentaire. Les projets d'urgence sont examinés par le comité d'attribution et d'appui pour la relance des activités sur 10 communes du F.A.I.B.

La prochaine étape sera la restitution des données acquises pour mettre en place la monographie de la région (décembre 2008 et janvier 2009). Le centre étant déjà établi, le poste de santé de Sagné a reçu l'autorisation du Ministère pour un renforcement du personnel ; celui-ci serait en cours.

A 18h, Jacques, Philippe et Magali rencontrent le Directeur de l'Hôpital et son adjoint administratif au sujet des problèmes rencontrés par GANDEGA au dispensaire de Sagné et des problèmes spécifiques de ce poste de santé.

De leur côté, Max, Jean-Claude et Christian se rendent à l'Alliance Franco-mauritanienne où ils rencontrent Mme Claire HONORE, la responsable afin de connaître un

artiste susceptible d'exposer lors du 20ème anniversaire du jumelage à Arles. Un seul nom retient son intérêt : ZEINABOU MINT CHIAA, peintre. Les sculpteurs et fabricants de bijoux créeraient des œuvres à caractère local qui ne plairaient pas forcément aux français et arlésiens en particuliers. Elle met l'accent, cependant, sur l'artisanat maure : bijoux en argent, boîtes en bois d'ébène, cuirs. Elle nous indique de contacter Mme Marion MOURRE, chargée de mission au centre culturel du S.C.A.C

Pour le dîner et la nuit, une famille amie de Bayal SOUMARE nous offre l'hospitalité très amicalement. Nous avons pu nous laver et dormir sur les terrasses, à la belle étoile, d'où nous avons admiré une voûte céleste beaucoup plus fournie que vue d'Arles. De plus, nous avons pu suivre à la télévision les matches de football de Coupe d'Europe Bordeaux- Chelsea et surtout Liverpool-O.M.

Jeudi 27 novembre KAEDI – SAGNE (160 km)

Nous quittons vers 8h30 la maison de nos hôtes. Remise à niveau des pleins de carburants des deux véhicules; Achats des denrées pour le petit déjeuner, des boissons pour la route et le séjour à Sagné. Départ vers 9h30.

Arrêt à mi-parcours pour le thé. Nous nous arrêtons ensuite à la préfecture de Maghama où nous sommes reçus par le Préfet perturbé par un feu de brousse dans les environs de Loughéré. Nous repartons pour Sagné par un chemin détourné car la piste habituelle est recouverte par endroit de l'eau des dernières inondations. Enfin, vers 15h, nous arrivons à Sagné. Nous avons subi au total 18 contrôles de gendarmerie ou de police. A son domicile, TENGUELLA, le Président du Jumelage-Coopération Sagné-Arles est absent. Il est parti sur les lieux du feu de brousse, nous attendons

son retour en déjeunant, après avoir débarqué nos bagages. Arrivée de TENGUELLA, un peu plus tard, Max se remet à table pour faire honneur à notre hôte.

Chacun part s'installer dans les familles : Max chez Sidi, Maire de Sagné, Jacques et Christian chez Bayal SOUMARE, Jean-Claude, Philippe et Magali chez Moussa GAYE.

Vendredi 28 novembre Jour

anniversaire de l'indépendance de la Mauritanie et premier jour de repos hebdomadaire.

Nous nous retrouvons chez TENGUELLA, comme ce sera le cas tous les jours, Max, Philippe et Magali partent au forage, Jacques, Jean-Claude et Christian partent au dispensaire qu'ils trouvent en piteux état de saleté à cause des travaux effectués il y a 4 mois : le toit vient d'être refait entièrement. Jacques exige un nettoyage avant de commencer ses consultations le lendemain. Ensuite, ils vont visiter l'école où les reçoit le Directeur. Les latrines se sont effondrées et ne sont donc plus utilisables, mais les classes sont en bon état et les bureaux bien rangés. De plus, des portes et volets de fenêtres tout neufs, en métal, viennent d'être posés et les sols refaits

L'après midi, nous profitons du jour de repos pour visiter le village et aller apporter une photo sous verre prise au séjour précédent par Philippe. Nous surplombons la rive du Sénégal où des femmes s'affairent au lavage du linge.

Plus loin, nous assistons au déchargement de poissons, rangés dans des couffins dans la glace, d'un camion frigorifique hors d'âge mais pas hors d'usage, malgré l'absence de pare-brise. Une mare assez étendue est entièrement recouverte d'une plante et divers détritiques y sont comme posés. Ses bords sont recouverts d'autres détritiques constitués de vieux

sachets P.V.C. délavés. Nous sommes accompagnés d'une troupe d'enfants. Des charrettes tirées par des ânes ou des chevaux nous déposent dans des nuages de poussière. Nous rencontrons Aïssata, une des deux sages-femmes, qui nous indique que deux naissances sont attendues incessamment dans le village. A côté du lac Téthiane, nous trouvons enfin le domicile des personnes figurant sur la photo. Elles sont ravies de la recevoir. Nouveau coup d'œil sur le fleuve Sénégal et nous repartons vers le centre de Sagné.

Samedi 29 novembre Après le petit déjeuner pris dans les familles, nous nous rassemblons chez Tenguella. Départ d'un véhicule avec Max, Philippe, Magali, Christian, Alpha, interprète, et Tenguella en direction du village de Niaroual. La piste est bonne jusqu'à un lit de marigot à sec que nous traversons périlleusement ; Au village, nous prenons contact avec le chef et des habitants et voyons les forages et les bornes fontaines. La première fonctionne et Philippe resserre les éléments du robinet. A la seconde, le robinet placé sous le château d'eau est déficient ; nous décidons d'en acheter un pour le remplacer. LY Abdoulaye, précédemment formé par les amis de la SEM et de la SEA est toujours présent et particulièrement actif.

Nous repartons en direction de Bobéré. Sur place, courte visite du village et salut aux habitants. Nous nous rendons à pied jusqu'au puits creusé à la pelle en 2007 ; l'eau se situe à 14 mètres de profondeur. Deux autres puits sont en cours de creusement par des femmes du village malgré la chaleur.

Un troupeau de chèvres précédé de deux bergers arrive d'une direction opposée à la nôtre, Nous réalisons quelques photos très bucoliques.

Au village, le chef nous invite à nous asseoir et nous fait servir du lait caillé. Avant notre

départ, il nous offre deux poulets vivants. Nous remercions et partons vers le puits sec où l'eau n'a jamais été trouvée. Nous constatons qu'il est recouvert d'un sarcophage métallique, pour toujours vraisemblablement.

Nous repartons pour Niaroual, village natal de Kalidou, le conducteur, où l'on nous offre à nouveau du lait caillé. C'est sucré et bon au goût.

En rentrant à Sagné, nous prenons en auto-stop, quatre jeunes, filles et garçons.

Retour chez Tenguella. Philippe répare plusieurs appareils électriques, dont deux convertisseurs, des multiprises et remet la télévision familiale en fonctionnement. Au repas : poissons avec semoule et pastèque.

Vers 15h, Philippe, Magali, Christian et Alpha partent à Waoundé (Sénégal), acheter deux robinets pour remplacer ceux des bornes-fontaines de Niarwall. Après le trajet par la route, en 4x4, nous traversons le fleuve Sénégal en pirogue, au niveau du village de Waoundé où nous arrivons après une courte marche. Après recherches, nous dénichons 2 robinets quart de tour pour 20 euros, un petit vélo pour le filleul de Jacques et des boissons. Nous retraversons le Sénégal et rentrons à Sagné.

Dimanche 30 novembre Max, Philippe et Magali se rendent au forage de Sagné pour essayer de le remettre en fonctionnement. Le coffret électrique, l'onduleur SOLARTRONIC (référence SA 1500) est hors d'usage.

Retour chez Tenguella d'où ils téléphonent à Fadel BA, ingénieur électronicien, l'installateur, qui donne des renseignements sur son installation. Magali se rend au dispensaire où se trouvent Jacques, Christian et Jean-Claude.

Max et Philippe, de retour du forage, constatent que l'onduleur précité est brûlé et irréparable.

A l'arrivée de notre équipe, Gandega, l'infirmier, s'occupe d'une femme prête à accoucher, allongée sur le lit et sous perfusion car paludéenne. Pour cette raison, l'accouchement comporte des risques. Aïssata, la sage-femme, arrive : l'accouchement devrait être pour cet après-midi; Ensuite, Gandega inscrit les vaccinations déjà réalisées et celles à effectuer avant qu'Aïssata ne les fasse (une centaine dans la matinée). Jacques, pédiatre, effectue de son côté nombre de consultations de nourrissons auxquelles peut assister Gandega : quelques maux assez bénins mais aussi un enfant atteint de paludisme. Nous quittons les dispensaires vers 12h30.

L'après-midi, nous retournons au dispensaire : reprise des consultations et des vaccins par Gandega cette fois, pour les seconds.

Aïssata revient, l'accouchement est proche. Vers 17h15, nous transportons, à cet effet, la table de consultations dans la salle d'accouchement. Jacques qui y assistait nous informe que le bébé est décédé. Nous rentrons.

De leur côté, Philippe et Magali effectuent le changement des robinets des deux forages de Niaroual ainsi que la mise en vidange du réservoir d'eau du forage de Sagné qui sera nettoyé dans quelques jours.

Nous sommes invités à dîner par la famille CISSOKO, parents du petit Jean-Claude. Nous arrivons vers 19h30, le feu crépite sous la marmite dans l'enceinte du foyer constitué de briques plus ou moins réfractaires ; des morceaux de viande de mouton attendent d'y être déposés. On nous installe sous le préau situé sur le devant de la maison et les hommes de la famille viennent autour de nous discuter et écouter les conversations. Plus tard, le mouton doré à point

nous est servi dans les plats traditionnels déjà décrits, sur des nattes de jute disposées sur le sol. Nous nous régalaons de viande grillée. A la fin du repas, de l'orangeade nous est servi. Les discussions se poursuivent. Après le second thé, (ou le 3^e ?) comme il se doit, nous remercions nos hôtes et nous partons. Le retour nous sert de promenade nocturne avant d'aller nous coucher.

Lundi 1er décembre Jacques et Gandega continuent leur consultations et vaccins de nourrissons au dispensaire. Max et les quatre autres participants à la mission s'occupent de la remise des fournitures scolaires aux élèves des écoles de Sagné puis de Loughéré, dans la matinée

L'école de Sagné compte six niveaux (de la 1^{ère} à la 6^{ème} année) et 383 élèves, filles et garçons, répartis en six classes de plus de 60 élèves. Celle de Loughéré est constituée de deux classes, construites en 2001 et 2002 ; une est inoccupée faute d'enseignant. La classe unique, 1^{ère} à 4^{ème} année, compte 77 élèves (63 filles et 14 garçons).

L'après-midi, nous nous rendons à l'école de Koumbou qui regroupe 120 élèves en 2 classes de 3 niveaux, 1^{ère}, 3^{ème} et 5^{ème} année.

En soirée, la délégation est invitée à dîner par la famille SOUMARE Amadou Bayal où logent Jacques et Christian. Le repas regroupe douze personnes dont le cinéaste Mohamed Ould IDOUMOU rencontré par Max, la veille dans le village. Il est l'auteur d'un film sur « Sagné, le petit monde » produit par la maison des Cinéastes. Est également présent Samba Abdoul BA, président des Ressortissants de Sagné en France, émigré à Lyon.

Mardi 2 décembre Jacques poursuit ses consultations au dispensaire, Gandega et Aïssata, les vaccins Ils effectuent également une

consultation à domicile pour un malade ne pouvant se déplacer.

Max et les autres repartent pour la distribution des fournitures scolaires. Au hameau de Bellone, arrêt au puits qui manque d'eau car il n'est pas assez profond. Tenguella et Samba Abdoul BA sollicitent la reprise des travaux de creusement (coût estimé par eux à environ 300 €); puis à Bitel et à Loboudou où il y a une seule classe de 74 élèves et deux niveaux d'âge : 49 en 4^{ème} année et 25 en 5^{ème} année. Les plus grands sont assis sur des bancs et travaillent sur des tables de fortune, les autres sont assis par terre. La salle est éclairée par 3 petites fenêtres carrées et possède un toit en tôle ondulée.

A l'issue de cette dernière distribution de fournitures scolaires, nous rentrons à Sagné.

On notera que sur l'ensemble de la commune de Sagné : 27 élèves ont été admis au collège à la rentrée 2008 ce qui est très encourageant.

L'après-midi, nous assistons à la réunion de la Commission Municipale Santé ; En ce qui concerne le prix des médicaments demandé aux utilisateurs, Gandega précise que tous ne coûtent pas le même prix, selon que ce sont des génériques ou des médicaments de spécialité. Ces derniers sont vendus à prix coûtant à la population. Ceux offerts par notre comité doivent être vendus moins chers que ceux de l'Etat.

Une nécessité apparaît : avoir assez d'argent pour renouveler le stock de médicaments. Selon Gandega, c'est à la commission de décider du prix des médicaments.

Max retrace l'historique des améliorations apportées au dispensaire et constate qu'aujourd'hui la pompe JAPY ni l'électricité ne fonctionnent. La gestion doit être revue en investissant les fonds dont la commission Santé

est pourvue. Jacques dit que nous pouvons les aider pour les travaux à venir à condition que leur gestion soit rigoureuse et efficace. Tenguella revient sur la gestion de l'argent en disant clairement qu'il n'y a pas de manipulations de sa part. Il propose de nettoyer et vidanger le puits du dispensaire à l'aide de son groupe électrogène ; proposition adoptée.

Jacques précise que l'infirmier ne doit pas encaisser lui-même le prix des médicaments. Il ne doit s'occuper que du médical et se déplacer exceptionnellement à domicile si l'état ou l'âge du malade le nécessitent. Une pharmacie indépendante du dispensaire doit être créée.

Ils évoquent enfin les émoluments éventuels des sages-femmes versés par la Commission Santé ou la mairie et leur formation.

En soirée, Max, Philippe et Magali ont participé à une réunion sur l'eau à laquelle le Maire était présent.

Jacques et Christian ont dîné chez Gandega. Avant le repas, ils ont écouté le discours du Président de la République, Nicolas SARKOZY, prononcé à Dakar, à l'intention des « jeunes d'Afrique », enregistré par l'hôte.

Mercredi 3 décembre Dans la nuit, Kalidou, le conducteur, a eu un probable œdème aigu du poumon, selon Jacques qui a été appelé à son chevet vers 4h. Il lui a administré un traitement : saignée et médicament. Sa tension est tombée de 22 à 18 mais une hospitalisation aurait été nécessaire ; faute de moyens, elle attendra notre retour à Nouakchott.

Une jeune femme de la maison de Bayal SOUMARE a accouché au dispensaire vers 3h un garçon est né. Philippe le parrainera. C'est Aïssata qui a réalisé l'accouchement.

A 7h, Philippe et Jean-Claude se sont rendus au puits du dispensaire en compagnie de Tenguella. Ils l'ont vidangé et nettoyé à l'aide d'une pompe alimentée par le groupe électrogène de celui-ci, selon sa proposition.

Jacques et Gandega ont poursuivi consultations et vaccinations aidés d'Aïssata. Magali et Christian ont nettoyé les plans carrelés et la salle d'accouchement du dispensaire.

Pour le déjeuner, la délégation est invitée chez BA Samba Abdoul, Président des Ressortissants de Sagné en France en face de la Maison d'Arles. Du folléré nous est servi : c'est le produit de la macération de fleurs d'hibiscus dans de l'eau, une sorte de grenadine. Nous mangeons du mouton et des oignons décortiqués à la moutarde puis mouton et maïs concassé.

BA Samba Abdoul connaît bien la vie en France où il a émigré à Lyon. Ancien salarié de la société BERLIET, il travaille actuellement dans la fabrication d'essieux de camion.

Jacques et Gandega retournent au dispensaire puis toute la délégation, en compagnie de Sidi, le Maire, et de Samba N'DIAYE, son premier adjoint, part pour Loughéré où nous sommes attendus. Alpha, conseiller municipal et Mme Oumar Amadou DIALLO, adjointe sont aussi du déplacement.

Nous sommes reçus par le chef de village et une partie de la population est présente, deux cents personnes environ, beaucoup de jeunes et d'enfants.

Des prises de paroles sont effectuées :

- le chef de village nous souhaite la bienvenue et souligne la nature de notre action.
- Jacques remercie pour cet accueil chaleureux et souligne la difficulté d'agir à partir d'Arles, loin de Sagné, et notre envie intacte de les aider.

- Sidi, le maire de Sagné, dresse le bilan de nos actions et de l'importance de l'aide financière apportée. Il explique la signification de la coopération entre Arles et sa commune.

Demain, nous repartons pour Nouakchott.

Jeudi 4 décembre Départ 8 h 45. Cinq passagers dans le premier véhicule, huit dans l'autre dont deux instituteurs de Sagné, en vacances scolaires, qui rentrent dans leur village.

Magali, la seule expérimentée, remplace Kalidou, malade depuis la veille, et conduit un 4x4. Nous traversons un passage à gué difficile; Une crevaillon intervient vers 10h, les conducteurs mauritaniens remplacent la roue ; celle de secours serait hors d'usage pour nous en raison de l'état du pneu. La réparation est effectuée à Maghama à 11h30. Pendant cet arrêt, la délégation rencontre à la Préfecture, le Préfet puis le maire de la ville et une adjointe. Nous repartons vers 12h30. Sans autres problèmes, nous arrivons à Kaédi à 16h30 où nous déjeunons au restaurant. Finie la piste, nous prenons la route bitumée et poursuivons la longue litanie des contrôles de gendarmerie. Plus tard, nous croisons deux accidents de la circulation : la cabine d'un camion est complètement détruite, nous pensons au conducteur.

Vers 23h, nous arrivons enfin à Nouakchott, quatorze heures environ après notre départ de Sagné. Nous passerons les deux dernières nuits chez Sidi.

Vendredi 5 décembre Après le petit déjeuner, nous passons régler la note de la location des véhicules à l'agence EL WEFA puis la délégation a rendez-vous avec Mohamed Ould IDOUMOU, le réalisateur du film sur Sagné à la Maison des Cinéastes. Elle y rencontrera aussi Abdheramane SALEM, Directeur de cette Maison, fort désireux de venir à Arles pour le 20^e

anniversaire de signature de la Charte et très proche d'Abderrhamane CISSAKO, grand réalisateur mauritanien.

Le hasard fait bien les choses : Christian rencontre l'un de ses frères, pilote de ligne à Air France, en attente de son prochain vol, à l'hôtel MARABAT à Nouakchott.

Dans l'après-midi, nous nous rendons au marché pour emplettes.

Samedi 6 décembre : Jour de départ et du retour en France

Max, Jean-Claude, Philippe et Magali se rendent à la société BETA-GEP, société hydraulique, où ils rencontrent M BOUYAGUI, Directeur, et maître d'œuvre d'une partie des travaux hydrauliques réalisés à Sagné.

L'après-midi, nous recevons chez Sidi la visite de Mme BA Djenaba, Directrice adjointe des douanes à l'aéroport de Nouakchott, sa cousine. Elle se protège garante de notre retour en possession de l'argent en ouguiya qu'il nous reste.

En fin de soirée, après les au revoir aux gens de la maison, nous partons pour l'aéroport, vers 23h. Comme promis l'après-midi, Mme BA Djenaba nous prend en charge à l'aéroport et avant de passer en zone internationale, nous saluons les amis qui nous ont amenés ou accompagnés.

Après le temps d'attente traditionnel, nous embarquons dans l'avion ; le décollage à lieu à 1h40. Au revoir la Mauritanie, au revoir Sagné et ses habitants pour lesquels nous continuerons à œuvrer.

RAPPORTS DE MISSION DES TROIS DELEGUES

Jean-Claude

Les écoles, la culture et le relationnel. Lors de cette mission à Sagné, j'avais été chargé de ces trois sujets.

LES ECOLES

Lors de notre départ, le 22/01/08, nous avons été chargés par Madame Aurélie PELLETAN, institutrice de la classe de CE2 de l'école Jules Vallès, à Griffeuille, de divers travaux effectués par les élèves de sa classe à l'intention de petits Sagnankais : photos de l'école, de la classe, des élèves, du quartier, de la ville, plus une cassette audio ainsi qu'une longue lettre ou ceux-ci posaient mille questions à leurs petits amis Sagnankais.

Le 29/11 tous ces documents ainsi qu'un appareil photo ont été remis à Mr SALL Amadou, instituteur chargé de la classe de 5^e fondamentale (CM1), en présence de Mr le Directeur de l'école, à charge par lui d'y apporter les réponses ad hoc.

Mission accomplie, puisque la veille de notre départ, le Directeur de l'école ainsi que l'ensemble du corps enseignant venaient nous remettre une série de dessins d'enfants, une longue lettre retraçant leurs difficiles conditions d'enseignement et de vie, une cassette audio comportant divers chants de leur répertoire, et enfin toute une série de photos prises au sein de l'école.

Par ailleurs, et dès notre arrivée à Nouakchott, le 23/11, nous avons commandé pour 897 euros de matériel scolaire dont 300 euros provenant de l'opération « Courir pour Sagné » organisée par les Lycées Perdiguier et Montmajour.

Le 25/11, nous avons réceptionné puis transporté cet important matériel chez le Maire, M. BÂ Sidi Samba, à Nouakchott, grâce au prêt d'un 4x4 par notre loueur de véhicule El Wefa.

Le 1/12, en compagnie de Max, Christian, Philippe, Magali, et en présence du Maire, nous procédons à la remise des fournitures aux 383 élèves des classes de Sagné : 3 cahiers, un crayon noir, une boîte de crayons de couleur et une gomme par enfant, puis des craies

blanches et de couleur, règle, rapporteur, équerre et taille-crayons pour chaque instituteur, dotation qui vient en complément de celle de l'Etat mauritanien qui, cette année, a attribué à chaque écolier un cartable bleu et quelques cahiers et fournitures diverses.

Enfin, une attribution spéciale a été faite aux 27 enfants de Sagné admis à la rentrée 2008 aux collèges de Wali, Maghama, Toulel et /ou Nouakchott.

Inutile de vous décrire la joie des enfants !

Le lendemain, 2/12, nous allons à l'école de Bitel, fermée, l'instituteur étant à Nouakchott. Nous remettons donc les fournitures au Chef de village. Puis nous nous rendons à l'école de Loboudou, où les mères des enfants ont organisé une cantine scolaire en plein air, sous les arbres, et enfin à l'école de Loughéré.

Quant à l'état général des classes, il s'est significativement amélioré, notamment à Sagné-village où les bâtiments disposent dorénavant de portes et de volets en fer, sont dotés de bancs et de bureaux en bon état général et dont les sols ont été refaits. Certes, les deux bâtiments « nouveaux » commencés en 2004 sur des crédits d'Etat ne sont toujours pas finis car l'entreprise s'est avérée... défaillante. De plus, une des deux latrines s'est effondrée et devra être refaite très prochainement. La situation dans les autres villages est plus problématique par le manque d'équipement. Et comment, ici ne pas souligner le courage et l'abnégation des instituteurs qui oeuvrent dans des classes à l'effectif pléthorique : de 60 à 80 enfants par classe avec souvent deux niveaux.

TOUJOURS DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

Le 1/12 au soir, chez Soumare Amadou Bayal, nous retrouvons le cinéaste Mohamed Ould Idoumou, rencontré la veille dans le village par Max. Ce cinéaste avait tourné un court métrage de 27 minutes à Sagné « Sagné, le petit monde » présenté et primé à un festival à Bruxelles en 2008. Nous prenons rendez-vous pour le 5/12 à la Maison des Cinéastes à Nouakchott. Nous l'y retrouvons donc en présence du Directeur de l'Institution, Mr Abderhamane SALEM. L'accueil est chaleureux et il nous est remis une copie du film. Nous faisons part à notre hôte de notre désir de le revoir à Arles lors de la

célébration des 20 ans du Jumelage. Il accepte bien volontiers, sous réserve de savoir suffisamment tôt la date de son intervention

20^e ANNIVERSAIRE

Dans le cadre de cette mission, nous devons avoir des contacts pour préparer le 20^e anniversaire du Jumelage tant avec les Responsables du Service Culturel de l'Ambassade de France qu'avec l'Alliance franco-mauritanienne de Kaédi.

A Nouakchott, il nous fut proposé deux peintres : Madame Zeinabou Mint Chiaa (au sujet de laquelle M. Jérôme Boutguis, du Comité de Jumelage de Sénart pourrait nous renseigner) et M Sidi Yaya, peintre pour enfants qui pourrait de ce fait intervenir dans les écoles.

A Kaédi, Madame Honoré nous confirme l'intérêt que représente Mme Zeinabou Mint Chia. Par contre, les sculpteurs et bijoutiers locaux ne présenteraient que peu d'attraits pour la clientèle potentielle européenne... Mme Honoré nous conseille de prendre contact avec Mme Marion Mourre, Chargée de Mission au Centre Culturel de l'Ambassade, chose faite le soir même.

LE RELATIONNEL

Un voyage à Sagné ne se conçoit pas sans de nombreuses visites aux parents, amis, filleuls des ressortissants exilés en France. C'est toujours avec joie et de multiples remerciements que les Sagnankais accueillent les témoignages, lettres et photos de leurs parents ou amis. Cette fois-ci s'y ajoutaient de nombreuses photos prises à Sagné par Elisabeth lors de notre visite en mars 2008. Nous avons rendu visite aux familles de nos petits filleuls, Hélène et Max dans la famille BÂ, Jacques, dans la famille....., Jean-Claude, dans la famille Cissoko. Ils vont tous bien, merci ! L'accueil y fut chaleureux, bien sûr, avec souvent invitation de l'ensemble de la délégation à prendre un repas délicieux. Nous n'avons enfin pas oublié de rendre visite aux retraités « français » revenus au pays après une vie de dur labeur en France.

Jacques

COMPTE-RENDU DE MISSION « SANTE » A SAGNE

QUELQUES MOTS SUR LA MISSION DE NOVEMBRE-
DECEMBRE 2008,
RESUME DE NOS IMPRESSIONS ET DU FRUIT DE NOS
ECHANGES.

- Les premiers jours ont consisté à rencontrer les différentes instances : Ambassade, Ministères, SCAC, Service de l'Hydraulique, ... etc. et à commander des médicaments et du matériel scolaire. Nous défendons, avec le Maire qui nous accompagne et son premier adjoint tous les sujets concernant Sagné, essentiellement les montages de dossiers pour le projet « eau », et demande d'un deuxième poste d'infirmier (indispensable pour une population qui augmente...) Rencontre avec Santé Sud (ONG marseillaise) qui nous apporte beaucoup d'informations sur le fonctionnement du système de santé en Mauritanie.

- Puis, départ pour Sagné avec un arrêt à Kaédi (chef lieu de la région du Gorgol) qui est l'antenne administrative dont dépend Sagné. et rencontre avec le Directeur Régional des Actions de Santé (DRAS) où sont évoqués tous les « dysfonctionnements » des dispensaires, écoute qui nous est apparue attentive Inch Allah !! Et second arrêt à Maghama pour un échange bref avec le Préfet, occupé par le feu de Niaroual.

- Arrivée à Sagné, ils ne sont pas tous là car il y a un feu de brousse qui préoccupe la population... Dès le lendemain les réunions

débutent. Il y a des problèmes : les bornes fontaines ne fonctionnent plus. Il faut analyser la situation et prendre des décisions, revoir la gestion, prévoir la réparation. Il manque le financement. Nous les laissons régler cette panne que nous déplorons.

- Pour le dispensaire, il est en très mauvais état. Il y a des travaux d'agrandissement ; l'infirmier a longtemps été absent, nous analysons la situation qui est délicate. Là aussi gestion à revoir. Il faut des personnes motivées et compétentes pour affronter les difficultés de fonctionnement. Elles existent sûrement. Nous ouvrons 4 cartons de médicaments, il faut un espace, des étagères pour le rangement, rétablir l'eau (le puits proche du dispensaire est remis en état), il faut que l'électricité fonctionne... bref beaucoup de travaux à prévoir, faisables sans trop d'argent ! nous espérons très fortement que tout cela prenne forme et que le délai d'un an suffira pour améliorer la situation. Nous suivons tout cela très attentivement, bien sûr. Beaucoup de consultations, de vaccinations et d'activités médicales.

- Avant notre départ, beaucoup d'invitations dans de nombreuses familles, des moments chaleureux ; nous rions ensemble de leurs échanges sans toutefois tout comprendre ; instants inoubliables qui nous font presque oublier les difficultés....

Max

Comme pour moi, les contacts sont au moins aussi importants que les projets, je rendrai compte des uns et des autres.

CONTACTS A NOUAKCHOTT

Ce retour en Mauritanie après 3 ans d'absence nous a donné l'occasion de retrouver nos amis Sagnankais de Nouakchott et Sagné, mais aussi un certain nombre de relations extérieures aux Jumelages, connues en France ou lors de voyages précédents à Nouakchott.

Nos amis, nos « parents » ; Sidi bien sûr, Sall Hamadi, Yahya et Abdoul, Bacar évidemment, Ciré et Hawa, Backar, de l'aéroport, Moussa, bien sûr, et tous les autres dont Bouyagui. Et l'immédiate complicité. Et la joie partagée des retrouvailles. Emotion renouvelée à Sagné, dès la descente de voiture, à la vue des visages familiers et dès notre retour dans « nos » maisons...

Ensuite, j'ai souhaité revoir **Jean-Luc LODS**, Coopérant, Conseiller Technique du Ministre de l'Intérieur, connu en décembre 2005 lors des rencontres franco-mauritaniennes de Nouakchott où Jean-Yves et moi avons représenté notre ville et avec lequel j'avais entretenu quelques contacts en particulier lors de la préparation de ce voyage. Nous le retrouvons au Ministère de l'Intérieur en présence du Directeur Général des Collectivités locales Il sera apprécié de toute la délégation et jouera un rôle important dans le traitement de la question de Bitel en examinant les textes de la décentralisation

de plus près et en nous indiquant que la publication de l'appel d'offre dans la presse n'est pas nécessaire (satisfaction de Sidi le Maire : 200 000 um économisés...)

Prévenu par mail de notre arrivée, **Béchir MALUM**, « nôtre » peintre, était là le mardi après-midi. Joie réciproque à nous revoir. Il vient nous retrouver chez Sidi. Nous évoquons les souvenirs d'Arles. Et faisons des projets pour le printemps puisqu'il sera, en principe, exposé à la Case à Palabres de Salon au mois de Juin prochain.

Marie-Pierre DUMAS, s'est précipitée dès le dimanche matin pour venir nous saluer. Attachée de Coopération au SCAC dans le domaine de l'appui technique à la filière du livre en Mauritanie, elle était très occupée par l'animation « Lire en Fête » organisée au Centre Culturel Français Antoine de Saint-Exupéry de Nouakchott. Nous la retrouvons au retour de Sagné, fatiguée et un peu grippée. Nous faisons trait d'union entre ses parents et elle. Echange de paquets...

Nous avons revu ce même après-midi **Sid Ahmed Ould MOHAMED EL ABD**, ami arlésien, qui venait chercher un colis que nous lui apportions et nous saluer, bien sûr. Palabres, palabres, dans un brouhaha permanent d'amis venus nous rencontrer.

La rencontre fortuite que j'ai faite à Sagné dans la cour de Tengouella de **Mohamed Ould IDOUMOU** cinéaste et auteur de « Sagné, le petit monde » (voir compte-rendu de Jean-Claude) nous a amenés à la **Maison des Cinéastes de Nouakchott** où nous avons apprécié la chaleur de l'accueil, entre autres, du Directeur **Abderrhamane**

SALEM, ami **d'Abderrhamane CISSAKO**, et fait le projet de les recevoir les uns et les autres à Arles au printemps prochain.

EAU

Je pensais qu'en allant à cette mission en tant que responsable projet eau, ce serait, cette année, chose facile puisque celui-ci touche à sa fin.

Le jour de l'arrivée, rendez-vous au SCAC avec M ROUYAT, Attaché de Coopération, Mme DANIELI, Cellule du Fonds social de développement du SCAC, BÂ Sidi Samba, le Maire, Samba N'DIAYE, adjoint, Mohamed MOCTAR d'Hydroconseil et M Wedady Directeur Adjoint du Ministère de l'Hydraulique.

BITEL : Projet d'installation solaire sur un forage dit « japonais », avec construction de château d'eau et installation d'une borne fontaine. Projet monté par Martin AIGLE et BOUYAGUI, repris par Mme SAVINA, en raison du départ de Mauritanie de Martin AIGLE, validé en 2007 par le SCAC, a traîné jusqu'à ce jour en raison des diverses événements politiques de 2007/2008. Constat : le SCAC a pris l'initiative de transformer le château d'eau surélevé en château d'eau au ras du sol, posé à terre ce qui impose l'installation de la borne fontaine à très proche distance et ferme définitivement la possibilité d'extension de ce réseau vers de nouvelles bornes en cas d'agrandissement du village. Sidi et nous nous insurgons contre cette modification. L'explication qui nous est donnée est que le projet initial risquait de ne pas entrer dans l'enveloppe budgétaire prévue. Le lendemain, réunion avec Mme GIANVITI, Chef du SCAC, et l'ensemble des

personnes rencontrées la veille. Le problème est reposé. Mme GIANVITI suggère de retarder les appels d'offres afin de réexaminer le dossier. Le Maire est hésitant. Il craint un report trop long. La question reste en attente. Le surlendemain, en réunion avec Mohamed MOCTAR, celui-ci propose le lancement de l'appel d'offre et se fait fort de négocier avec l'entreprise choisie pour que ce relèvement du château d'eau soit fait à des conditions financières acceptables. Il pense que l'enveloppe le permettra tout à fait. Le SCAC est d'accord. Les réponses aux appels d'offre ont été dépouillées le 4 janvier. Le SCAC devait prendre une décision ces jours-ci.

Les appels d'offres en question, officiels, et nécessitant une parution dans la presse, sont un fait nouveau en Mauritanie, et donc pour nous tous. Jusque là, les offres étaient faites de gré à gré. Ce sont les nouvelles mesures de décentralisation qui imposent ces règles-là.

SAGNE-VILLAGE

BÂ Sidi, le Maire, nous informe à Nouakchott que le forage de Sagné-village ne fonctionne plus depuis plusieurs mois. (onduleur hors d'usage, selon Philippe CARUANA). L'Agence Nationale d'Eau Potable et d'Assainissement (ANEPA), qui gère le forage, a été sollicitée pour venir effectuer la réparation nécessaire, mais elle ne veut pas intervenir. En effet, il semble que se pose un problème de non règlement de sommes dues sur la vente de l'eau consommée au village. Responsabilité du Comité de gestion de l'eau au village ?

Erreur au moment de la passation de gestion entre l'ancienne société de gestion et l'ANEPA, comme cela nous a été dit ? Cette nouvelle nous interpelle même si elle ne nous regarde pas vraiment, l'essentiel étant, pour nous, que les bornes-fontaines soient en service puisque nous avons contribué à leur installation et surtout, bien sûr, que les habitants du village ne recommencent pas à se servir de l'eau des puits et encore moins du fleuve.

Une réunion sera provoquée à Sagné en présence du Maire, du Conseil municipal, du Président du Comité de Jumelage et du Comité de gestion de l'eau à Sagné.

Réunion tenue le mardi 2 décembre. Deux heures d'échanges en poular dans un silence religieux entre le Comité de Gestion et le Maire. Le ton est courtois, comme toujours, mais ferme de la part du Maire. Une évidence, l'ANEPA réclame une somme assez importante. Où trouver l'argent ? Le Président des Ressortissants s'interroge : les Arlésiens ? Refus catégorique du Maire qui s'oppose à ce que d'autres que le Comité de gestion de l'eau ne règlent cette question. Pas plus les Arlésiens que la Mairie de Sagné. Le problème de la gestion est donc posé. Cet « accident » de parcours, le premier depuis 1997, date de creusement du forage, s'il révèle un dysfonctionnement, devrait permettre aux Sagnankais de revoir leurs modes de gestion des installations de la Commune.

Nous venons d'apprendre que les villageois manifestent leur impatience de voir à nouveau l'eau couler « aux robinets ». Si l'on se souvient de leur réticence à utiliser cette eau –payante- il y a quelques années, on

peut se dire que l'évolution des mentalités va dans le bon sens.

CUMBOU : Les habitants sont toujours aussi satisfaits du puits communal que nous avons creusé au centre du village. RAS

LOUGHERE : Le système de forage fonctionne normalement à l'exception de l'une des bornes-fontaines, bâtie sur le sable, qui s'est démolie, nous a-t-on dit. En effet, notre seule visite à ce village s'est faite de nuit et nous n'avons pas eu le temps de constater nous-mêmes l'état de ces installations.

NIAROUAL : Là aussi, le forage et les bornes fontaines remplissent leur fonction sans problème. Nous avons cependant jugé utile de changer les robinets usés.

BOBERE : Toujours pas de solution pour ce village de bergers. Le 1^{er} puits est toujours à sec, le second contient un peu d'eau mais pas suffisamment. Les villageois, depuis des années, multiplient par eux-mêmes, nous l'avons encore vu cette fois-ci, des creusements de puits ou de trous d'hommes donnant de faibles quantités d'eau qui s'additionnent.... Un crève-cœur... Je demande à Sidi que lors de sa venue à Sagné, Moctar, d'Hydroconseil, se rende à Bobéré pour donner son avis sur les possibilités de trouver de l'eau pour ce village.

LOBOUDOU : Surprise ! Le puits creusé il y a deux ans au service d'une communauté nomade est toujours là... mais les nomades, comme il se doit en pays nomade, sont repartis.....

SAKHANA : Tout va bien. Les villageois sont satisfaits du puits creusé en même temps qu'à Loboudou et Bellone.

BELLONE : Problème à Bellone : le puits n'a pas été creusé suffisamment profond et s'ensable. Il a déjà été recreusé, mais pas assez. Nous avons demandé à ce que les puisatiers atteignent la couche dure. A suivre.

FOURS

J'avais aussi l'intention de répondre à la demande des Ressortissants qui concerne la mise en place de fours solaires dans les dix boulangeries de Sagne. Ainsi qu'à celle des professeurs du Lycee Pasquet qui sont sur ce projet et ne possédaient pas les éléments nécessaires au lancement du travail avec leurs classes. Ce voyage m'a permis de revoir les fours existants à Sagne et de poser aux boulangers les questions nécessaires pour essayer de répondre à cette demande.

ALIMENTATION

Enfin, je voudrais rappeler qu'en 1987, les premiers Arlésiens arrivés à Sagné ont constaté la pauvreté de l'alimentation du village. Un seul repas souvent, fait de poisson et de mil, quelquefois de viande, accompagnés de peu de légumes frais, « haricots » et Calebasses, par exemple

Peu à peu, l'introduction de la culture de salades et tomates apporta quelques crudités. On trouvait au petit

marché quelques oranges qui s'achetaient à l'unité, rarement...

A Cumbou, pendant ce temps, le Chef du Village, équipé d'une puissante pompe, commençait à cultiver une variété de fruits exotiques qui nous émerveillaient en particulier des bananes. Nous remettions régulièrement cette suggestion sur le tapis auprès des habitants de Sagné-village pour qu'ils imitent les habitants de Cumbou...

Surprise et émerveillement pour nous cette fois-ci : une coopérative privée de

jeunes s'est créée. Elle cultive en bord de fleuve, à la sortie de Sagné en allant sur Bitel, des bananes, oranges, mangues, ...etc et les vendrait, nous disent les Ressortissants, pas bien cher aux Sagnankais qui voient leur alimentation ainsi s'améliorer. A encourager ! Tout vient à point à son heure qui n'est pas forcément la nôtre...



Max, Béchir MALUM, Sidi, Maire de Sagné, Jacques et Jean-Claude

- *Les impressions de Christian*

Les Mauritanien ont un niveau de vie des plus bas et vivent chichement dans un contexte précaire avec des moyens rudimentaires. Le décalage avec le nôtre est assez ahurissant, renforcé, à l'époque de la mission, par l'approche des fêtes de fin d'année.

Pour son confort, le monde occidental a pris parti de ce décalage. Cela nous permet de vivre notre vie sans trop nous alarmer du devenir de ces populations qui mériteraient de passer dans la vie de manière plus heureuse et décente.

Par exemple, à Sagné, les femmes font la cuisine sur des feux de bois, à l'extérieur des habitations dépourvues de tout confort et à Nouakchott, la capitale, dans des habitations de construction similaire aux nôtres, la situation est la même : le foyer est établi au milieu de la cuisine ou dans une partie commune, devant la maison, entre quatre briques. A Sagné, il n'y a pas l'eau courante même au dispensaire ; à Nouakchott, seul un robinet dispense de l'eau dans la cour ou à proximité, pas dans les maisons d'une grande partie de la population.

Pendant notre séjour, une femme atteinte de paludisme a accouché d'un enfant mort-né, à cause de cette maladie. Un suivi médical efficace tout au long de sa grossesse aurait pu permettre à cet enfant de vivre et à sa mère de ne pas risquer sa vie en le mettant au monde.

Après un tel voyage, on comprend plus aisément les raisons qui poussent les africains à vouloir immigrer vers nos pays occidentaux. Notre action ne doit pas être seulement humanitaire mais surtout humaine et le mot jumelage s'appliquer dans toutes ses acceptions.

Nous ne referons pas le monde d'un coup de baguette magique, mais nous avons ressenti l'impérieuse nécessité de permettre à ces populations d'accéder à une vie décente, sans être décimées par les maladies ou la faim.

- *Les impressions de Philippe et Magali*

Quoi de plus beau que de partager... des émotions ... des sentiments !!! Pour ma troisième mission, il fallait que Magali (petit cœur) découvre ce pays captivant !

Notre arrivée à Sagné était comme je l'imaginai...chaleureuse, avec une hospitalité sans égal... J'ai retrouvé ma famille d'accueil avec beaucoup d'émotions... !

Notre priorité, mettre en pratique nos connaissances et notre expérience sur l'eau au profit du village de Sagné. Quelle déception lorsque nous avons appris que le forage du village ne fonctionnait plus. Il fallait à tout prix faire notre possible pour que les habitants de Sagné retrouvent 'le luxe' des bornes fontaines. Difficile de se sentir impuissant face à la réalité. L'objectif : trouver la solution la plus efficace et la plus pratique pour les habitants Hélas le temps nous le dira !!!

Philippe

Avant tout je tiens à remercier Philippe ainsi que le Comité de Jumelage pour m'avoir permis de réaliser un vœu que j'attendais depuis plusieurs années... Participer à une mission humanitaire. Attendant cela avec impatience et tellement contente d'être là.

Peut être que mon mental était préparé au pire...Au pire ? il n'y en a pas eu !! La convivialité, la chaleur humaine, l'accueil hors normes m'ont permis d'adopter ce pays et ses habitants tout de suite. La simplicité, la joie, le bonheur des Sagnankais nous donnent une leçon de vie, à ne pas oublier.

Bada séli, bada tempéré, maodom, djamtam... me voila prête pour une nouvelle mission. On repart quand ?

Magali

Nous aurions aimé pouvoir ponctuer tous ces récits des photos évocatrices ramenées par les uns et les autres. La longueur du texte nous en empêche.... A bientôt donc pour un rendez-vous photos....



LES TOUTES DERNIERES NOUVELLES DU VILLAGE

BÂ Samba Abdoul, Président des Ressortissants de Sagné en France vient de rentrer du village. Le 26 janvier, il nous donne les informations suivantes, complétées et confirmées le 2 février par BÂ Sidi Samba, le Maire, qui parle de changements « dans le bon sens ».

DE GRANDS CHANGEMENTS A SAGNE :

- **La dette de l'eau** est presque épurée par la Mairie et les Ressortissants à 70 %, par la vente de l'eau à venir pour les 30 % restants. La commission de gestion de l'eau a été complètement changée. Le forage est réparé (onduleur), les 8 panneaux solaires volés vont être remplacés par l'ANEPA. Reste un problème de tuyauterie (inutilisée pendant 5 mois). L'ANEPA est revenue au village le 27 janvier pour régler cette question en présence du Maire. L'eau devrait recouler aux bornes-fontaines dans les prochains jours. Notre ami, LY Abdoulaye, formé par les techniciens de la SEM, travaille beaucoup depuis une dizaine de jours à remplacer les robinets abîmés par l'inutilisation aux bornes-fontaines.
- **A Bitel**, le projet est en excellente voie : Le processus de l'appel d'offres est arrivé à son terme :
 - l'ouverture des offres a été faite comme prévu le 4 janvier 2009
 - une seule entreprise a soumissionné. C'est la société GIE ACTIF;
 - l'analyse de l'offre technique a été effectuée
 - l'offre financière a été ouverte le 25 janvier 2009 en séance au SCAC. L'offre de l'entreprise GIE ACTIF est de 7 226 000 UM (31 028,44 €)Conclusions d'Hydroconseil et du SCAC :
 - GIE ACTIF a présenté une bonne offre technique ;

- l'offre financière est intéressante. Elle n'est pas chère par rapport à d'autres offres pratiquement similaires.

Le budget prévu n'est pas tout à fait suffisant : la «rallonge» à ajouter est prise en charge par le SCAC, la Mairie et nous pour un montant de 720 000 UM (2226.77 €)

- Le château d'eau aura une capacité de 10 m3 et sera surélevé de 2 m.

- **Le Comité de Jumelage Sagné-Arles** se fonde dans une « Association de Coopération extérieure, Projets et réalisations des Ressortissants ». De nouveaux villageois sont nommés à sa tête. Le Président en est DIOP Abdoulaye Hamadi, retraité en provenance du Havre, « très instruit, très actif, très sérieux », le vice-président Haroun SALL, le secrétaire, le frère aîné de Soumaré Bayal. Ceux-ci sont mis en place « à l'essai » pour 3 mois, puis reconductibles tous les 6 mois....
- De même, les Ressortissants, en partenariat étroit avec la Mairie, sont entrain de mettre en place une nouvelle **Commission Santé** et une nouvelle **Commission de Gestion de l'eau** (pour cette dernière, réunion le 2 février).
- Les responsables précédents sont réunis dans un **Conseil des Sages** consultatif, tout comme cela a été fait en France, dans l'Association des Ressortissants
- **La jeunesse** se réorganise aussi autour de SY Harouna et de GASSAME Samba pour tout ce qui concerne les activités sportives
- **Sagné a été divisé en « secteurs »** (quartiers) avec un responsable par secteur chargé de la propreté et de la surveillance des installations collectives en partenariat avec la Mairie

Il semble que tous ces changements étaient attendus de la population et en sont approuvés. On parle de confiance rétablie, d'unité retrouvée, de la réussite de « quelque chose de très difficile ».

- **Le GRDR** vient d'organiser à Sagné un séminaire de 3 jours terminé le 1^{er} février, qui a regroupé une soixantaine de personnes. Il va peut-être installer un bureau au village, et en tous cas revenir compléter la formation dans 3 semaines. Il souhaite être représenté à Arles à Pentecôte par Sophie GARCELON (?) à la réunion de CUF et peut financer une partie du projet.
- **LES PROJETS** : Le projet de construction de maternité, voulu par les Ressortissants, est à l'étude. La Mairie de Sagné a fait venir au village le médecin départemental de Maghama (devenu depuis Responsable Régional de la Santé à Kaédi) pour lui soumettre le projet « Maternité » présenté par les Ressortissants (Samba M'BANE, vice-président de l'Association des Ressortissants est actuellement à Sagné). Celui-ci a semblé favorable au projet et a emporté le dossier pour l'étudier. Réponse en attente. S'il estime cette construction possible, il le dira, en principe sous 3 semaines. En cas contraire, il fera lui-même une proposition adaptée. La Mairie serait prête à s'engager à une partie du financement. Tous espèrent que cette nouvelle construction favorisera l'obtention de postes de soignants et sont prêts à apporter compléments de salaires et logements de fonction pour les attirer au village. Sidi souhaiterait vivement pouvoir emmener ce Responsable Régional de la Santé à Arles pour les Assises de la Santé.
- **EN FRANCE** : Le Bureau des Ressortissants se réunit fin février. Leur AG suivra. Alors nous saurons combien de personnes « descendront » à Pentecôte.... Entre temps, nous nous serons réunis à Paris, Arles ou Lyon...

Voilà ce qui ressemble bien à une sortie de crise à Sagné. Max avait raison de penser que les difficultés constatées par la dernière délégation déboucheraient sur un renouveau du village. Par contre, nul n'aurait imaginé que ça se ferait à cette vitesse là ! Si ça marche, chapeau ! Nous avons été impressionnés par l'efficacité des Ressortissants, cet été, dans la remise en état de l'école. ils semblent faire preuve de la même efficacité et de la même volonté de faire avancer les choses à grands pas dans leur village. Ca, c'est du très positif...

Hélène

Le Comité de Jumelage-Coopération Arles-Sagné

a

20 ans !

1989 - 2009

XX ans, le bel âge...

Celui de la fête que nous vivrons ensemble

du 26 mai au 3 juin 2009

Pour sa réussite :

Nous avons lancé le 1^{er} défi :

- Réussir l'accueil de tous nos amis et partenaires : qui veut bien héberger pour une ou deux nuits un ami, un couple, des jeunes ? qui pourrait prêter une maison ? un appartement ?

Nous avons lancé le 2^e défi :

- Créer les événements : qui propose expos, chants, musiques, ateliers créatifs pour enfants et/ou adultes ?

Voici le 3^e défi annoncé :

- Comment mettre en mouvement la population arlésienne ? quels moyens ? quels réseaux ? quelles ressources utiliser ? Il nous faut réussir la rencontre entre 2 mondes, 2 peuples, 2 cultures, 2 villes, dans une fête de la reconnaissance de l'autre dans sa différence.

Écoutons Manu Di Bango : « On ne peut pas peindre du blanc sur du blanc, du noir sur du noir. Chacun a besoin de l'autre pour se révéler ».

Contactez-nous par courrier : chez M. et Mme DATTY - 3 rue Etienne Gautier 13200 ARLES

ou par téléphone au 04 90 93 07 40, ou encore par mail chez jc.marey@tele2.fr , jacques.renaudie33@free.fr ou mh.varbedian@free.fr

Oivelle

LE BRIC A BRAC DU PRINTEMPS

aura lieu le

samedi 14 mars, au Club des Jumelages, salle du rez-de-chaussée.

Une bonne occasion pour vous de vous débarrasser des –beaux- objets, vêtements, livres, jouets, ...etc. qui vous encombrent.... Une bonne occasion pour nous de faire des affaires en achetant les –belles- choses des copains.... Une bonne occasion pour le Comité d'augmenter le pécule qui apportera à nos délégués l'aide nécessaire au financement d'une partie de leur voyage à Sagné. On vous attend !



COMPTE-RENDU DE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

Notre Assemblée Générale s'est tenue le mardi 6 janvier dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Nous n'étions pas très nombreux. Peut-être la date était-elle trop rapprochée de la rentrée qui avait eu lieu la veille. Peut-être la température était-elle en cause : il faisait un froid à ne pas mettre le nez dehors. Peut-être le jour était-il mal choisi. Peut-être aurions-nous dû faire un rappel dès le 2 ou 3 janvier... Cependant les solides, anciens, fidèles adhérents et amis étaient là. Ainsi que Mme Florence André, Conseillère Municipale déléguée aux Jumelages. Christian, Jacques, Jean-Claude et Max étaient fort désireux de faire partager leur voyage, leurs joies, leurs déceptions, leurs réflexions... Ils le firent avec force, sensibilité, maturité surtout et les échanges avec l'auditoire furent d'une grande qualité. Suivirent bien sûr, le compte-rendu d'activité de 2008, fait par Jacques, et le bilan financier transmis par Jean-Yves à Christian qui l'a communiqué. Les deux votés à l'unanimité ainsi que la reconduction du Bureau du Comité. Nous avons évidemment terminé la soirée entre apéritif... et poutargue !

Vu la longueur de cette lettre, nous ne transmettrons pas ici le compte-rendu d'activités de notre Comité puisque chacun d'entre vous a pu nous suivre tout au long de l'année dans les « Echo du marigot ».

La réunion suivant l'AG, le 14 janvier, réunion reportée en raison de la neige, a permis de mettre en place le Bureau suivant :

Président : Jean-Claude MAREY

Vice-Présidents : Vivette DATTY et Max VARBEDIAN

Trésorier et responsable de la tenue des fichiers : Jean-Yves MENELLA

Trésorier adjoint : Christian VALLI

Secrétaires : Chantal DAVID et Hélène VARBEDIAN

Responsable du site et de l'infographie de « l'Echo du marigot » :

Représentant du Comité auprès du CA du Club des Jumelages : Jacques RENAUDIE

Représentant de l'Association Technique auprès du CA de la Maison de la Vie Associative : Jean-Claude MAREY par ailleurs trésorier de la MDVA.

Et puis...

Photographe : Jacques MAURY

Responsable de l'archivage et des relations avec la presse : Marc PIRET et Christian Martinez

Responsable des interventions dans l'enseignement primaire, des relations avec la Médiathèque et de la malle pédagogique « Sagné » : Maguy GRAMAGLIA aidée de Chantal DAVID et de Christian MARTINEZ

Responsable des relations avec la SEA, la SEM et Abdoulaye LY pour toutes les questions touchant aux installations hydrauliques : Christian MARTINEZ

Hélène

Réponse à la petite charade proposée par Vivette dans l'Echo du marigot de décembre

- ♯ mon premier est acéré... CROC
- ♯ mon deuxième est civil... CODE
- ♯ mon troisième est masculin... IL
- ♯ mon tout est sportif CROCODILE !! *Vivette*

Nouvelle charade

1. Mon 1^{er} est une demeure provençale pour Parisiens...
2. Pour mon second Vercelli et Arles ont célébré leurs noces
3. Mon 3^e est sur le départ...

Mon tout est un lieu aquatique hanté par le tout de la charade précédente.... (et figure pour moitié dans le titre de la lettre aux adhérents...)... Facile !!!!



Dernière minute :

Nous apprenons que les élections présidentielles auront lieu

le 6 Juin 2009

et craignons fort que la plupart des autorités soient retenues en Mauritanie par la préparation de ces élections....
Le Maire, lui, promet d'être à Arles !

Bulletin d'adhésion

2008 - 2009

Club des Jumelages

JUMELAGE -- COOPERATION ARLES -- SAGNE
13200 ARLES

Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Email :

Téléphone :

Je renouvelle mon adhésion au Comité Arles-Sagné et je joins un règlement de 15 €

J'adhère pour la 1ère fois et je joins un règlement de 15 €

Je suis déjà adhérent(e) au Club des Jumelages pour un autre comité : (préciser lequel) et je joins ma cotisation de 10 € pour Arles-Sagné.

Le2009